

Les patrimoines des francs maçons chefs d'Etat africains en France

Article extrait du site Internet LEMONDE.FR (31/01/08) par Philippe Bernard

C'est un monde enchanté où l'on vogue d'une villa de 9 pièces avec piscine à Nice à un hôtel particulier de l'Ouest parisien. Un univers surréaliste peuplé de Bugatti payées cash plus de 1 million d'euros. Un microcosme constellé d'une myriade de comptes bancaires. Oligarques russes ? Rois du pétrole saoudiens ? Stars d'Hollywood ? : non, **chefs d'Etat africains** producteurs de pétrole dont les populations comptent parmi les plus pauvres de la planète !

Le fait que des dirigeants du continent noir investissent dans l'immobilier en **France**, qu'ils séjournent à Paris dans un luxe inouï, que leurs familles bénéficient de largesses financées souvent indirectement par la France dans la plus grande opacité, n'est pas une révélation. Mais cette fois, l'inventaire de ce patrimoine vertigineux n'est pas dressé par des militants tiers-mondistes en lutte contre la "Françafrique". Il se lit dans les 34 procès-verbaux rédigés entre juin et novembre 2007 par les policiers de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF).

Cette enquête policière, dont Le Monde a pu prendre connaissance, a été ouverte par le parquet de Paris en juin 2007. Elle faisait suite à une plainte pour "recel de détournement d'argent public" déposée en mars par trois associations françaises, visant cinq **chefs** d'Etat : le Gabonais Omar Bongo Ondimba, le Congolais Denis Sassou Nguesso, le Burkinabé Blaise Compaoré, l'Angolais Eduardo Dos Santos, et le Guinéen Teodoro Obiang, pas le Général DEBY du Tchad on ne sait pourquoi !

Au début Mai 2009, une information a été ouverte par un juge du TGIP, mais le procureur Général 3 points vient de faire appel de cette mise en examen devant la cour d'appel de Paris très largement 3 points aussi ! ... à suivre donc !

Au fil de centaines de pages du dossier se dessine une singulière carte du Paris africain, sorte de Monopoly où les présidents auraient jeté leur dévolu sur les artères les plus huppées. Foisonnant et cossu, le patrimoine immobilier est localisé "dans des quartiers à forte valeur marchande, soulignent les policiers. Paris 16e, 8e et 7e arrondissements pour Omar Bongo et son épouse, Paris 16e et Neuilly-sur-Seine pour Jeff Bongo [un des fils d'Omar Bongo], Le Vésinet pour le frère de Denis Sassou Nguesso, Courbevoie pour Wilfrid Nguesso [neveu du président du Congo] ou Paris 16e pour Chantal Compaoré [épouse du président burkinabé]".

La découverte la plus spectaculaire se situe entre les Champs-Élysées et la plaine Monceau, dans le 8e arrondissement de la capitale. Là, un hôtel particulier a été acquis le 15 juin 2007 pour la somme de 18,875 millions d'euros par une société civile immobilière (SCI). Celle-ci associe deux enfants du président gabonais, Omar Denis, 13 ans, et Yacine Queenie, 16 ans, son épouse Edith, qui se trouve être la fille du président congolais Denis Sassou Nguesso, et un neveu de ce dernier, Edgar Nguesso, 40 ans.

Au total, sont répertoriés 33 biens (appartements, hôtel particulier et maisons) appartenant au Gabonais Omar Bongo ou à sa famille, et 18 autres dont le président congolais et ses proches sont propriétaires. Le patrimoine de loin le plus imposant concerne M. Bongo lui-même. Son nom est associé à pas moins de 17 **propriétés** immobilières, dont deux appartements avenue Foch (88 m² et 210 m²) et un de 219 m² lui aussi situé dans le 16e arrondissement. A Nice, une propriété "est constituée de deux appartements (170 m² et 100 m²), trois maisons (67,215 m² et 176 m²) et d'une piscine", précise le procès-verbal. "Un chef d'Etat, en fonctions depuis quarante ans dans un pays pétrolier et qui a des revenus officiels importants, peut économiser suffisamment d'argent pour acheter plusieurs appartements à Paris, explique Me François Meyer, avocat d'Omar Bongo et de sa famille. Surtout avec les prix très bas de l'immobilier pratiqués il y a vingt ou trente ans."

Selon les policiers, le président Bongo dispose de quatre adresses distinctes à Paris. Ali Bongo, qui est son fils et aussi son ministre de la défense depuis 1999, est également propriétaire avenue Foch tandis que son épouse Edith possède deux immenses logements dans le 7^e arrondissement, non loin de la tour Eiffel. De Nice à Neuilly-sur-Seine en passant – souvent – par le 16^e arrondissement parisien, l'enquête recense aussi les **propriétés** de Jean Ping, ex-gendre d'Omar Bongo et actuel ministre des affaires étrangères, et d'autres fils du président gabonais comme Omar-Denis junior et Jeff, ainsi que de filles comme Audrey, Yacine Queenie, ou petite-fille comme Nesta Shakita.

En comparaison de ce petit empire immobilier, les autres **chefs** d'Etat visés apparaissent comme de petits propriétaires. Discret, le président congolais Denis Sassou Nguesso ne fait qu'"utiliser", selon les policiers, la Villa Suzette du Vésinet (Yvelines). Cette coquette demeure de 485 m² était juridiquement la propriété de son frère Valentin, jusqu'à ce que, quelques semaines avant le décès de ce dernier à la fin 2004, elle soit cédée à une société de droit luxembourgeois aux actionnaires anonymes.

Les enquêteurs ont également répertorié un appartement de 9 pièces acheté à Paris (17^e) en 2007 pour 2470000 euros par l'épouse du président congolais Antoinette Sassou Nguesso. Ils mentionnent aussi le logement de 10 pièces à 1 600 000 euros acquis en 2005 à Paris par leur fils Denis Christel, ainsi que l'hôtel particulier de 7 pièces avec piscine intérieure à Neuilly-sur-Seine acheté 3,15 millions d'euros en 2006 par Julienne, leur fille cadette.

Les mêmes policiers n'ont découvert aucun bien immobilier appartenant au président angolais Dos Santos ni au Burkinabé Blaise Compaoré. Seule la déclaration d'impôt sur la fortune de Chantal, l'épouse de ce dernier, a montré qu'elle possède deux biens immobiliers à titre personnel dans le 16^e arrondissement. Dans le même quartier, le président guinéen Teodoro Obiang est propriétaire d'un appartement. Epluchant les fichiers fiscaux et bancaires, les enquêteurs de l'OCRGDF ont non seulement dressé la liste des biens immobiliers, mais aussi des comptes bancaires accueillant en **France** les avoirs de dirigeants **africains** et de leur famille.

Ainsi, Edgar Nguesso ne possède pas moins de 12 comptes dont 7 courants. Mais aucun n'apparaît au nom de son oncle, le président du Congo. Son homologue gabonais, lui, est titulaire de 11 comptes ouverts à Paris, Nice ou Créteil dont 6 comptes courants.

Dans leur élan, visiblement ébahis par leurs découvertes, les policiers ont étendu leurs investigations au domaine des voitures de luxe, qui n'était pas explicitement visé par la plainte. Chez les concessionnaires Mercedes, Bugatti ou Aston Martin, ils ont retrouvé ce qu'ils n'avaient pas obtenu pour les appartements : les chèques et les virements ayant servi aux paiements.

"Le financement de certains véhicules apparaît pour le moins atypique", notent les enquêteurs, maniant l'euphémisme à propos de "ce parc automobile conséquent". Les deux Ferrari acquises pour près de 400 000 euros par Ali Bongo, la Maybach à 424 477 euros d'Edith Bongo, les trois Bugatti à 1 million d'euros pièce fabriquées spécialement pour Teodoro Nguema Obiang, le fils du président de Guinée équatoriale, ont été payés au moyen de chèques tirés par des sociétés au profil opaque.

De même, notent les policiers, Wilfrid Nguesso, neveu du président congolais, "règle le solde d'achat d'un véhicule Aston Martin type DB9 par un virement émis par Matsip Consulting", une société de droit luxembourgeois aux associés inconnus qui apparaît également comme propriétaire de la Villa Suzette du Vésinet.

Le fils du président de la Guinée équatoriale a, lui, acheté au total en **France** "une quinzaine de véhicules pour un montant estimé de plus de 5,7 millions d'euros", acquittés là encore par des virements de sociétés intermédiaires. Son nom, Teodoro Nguema Obiang, a été cité en 2004 dans

un rapport du Sénat américain sur les transactions suspectes couvertes par la Riggs Bank qui, à Washington, gérait alors plus de 60 comptes au nom des responsables de ce petit Etat pétrolier et de leur famille.

En fait de "financement atypique", les enquêteurs français se sont vivement intéressés au chèque de 390 795 euros tiré en février 2004 par la "paierie du Gabon en France" pour régler la "Maybach 57" (une marque allemande concurrente de Rolls-Royce) de couleur "bleu Côte d'Azur" destinée à "Madame la Présidente Edith-Lucie Bongo-Ondimba". A en croire ce chèque, dont la copie figure au dossier, l'argent public gabonais financerait le véhicule de grand luxe de la première dame du pays, qui n'a pourtant aucune fonction officielle.

Le même compte de la "paierie du Gabon" ouvert à la Banque de France et utilisé pour régler les frais de fonctionnement de l'ambassade à Paris a servi à financer la moitié d'une Mercedes à 75858 euros dotée d'un "toit ouvrant panoramique" achetée en septembre 2006 à Paris par Pascaline Bongo, la fille du président, qui est aussi sa directrice de cabinet.

Curieusement, un reliquat de 41 370 euros a été acquitté par un chèque signé de Me François Meyer, avocat du président Bongo. "Cela peut étonner, admet Me Meyer. Mais je peux faire des cadeaux à la fille du président Bongo, que je connais depuis vingt ans." D'où vient l'argent ? Au vu de ce somptueux état des patrimoines, la question de l'origine des fonds s'impose. L'apparente disproportion entre la richesse immobilière accumulée et les revenus publics des propriétaires aurait pu suggérer de poursuivre des investigations dans les comptes bancaires ayant permis pareilles transactions.

Le salaire mensuel officiellement versé par l'Etat gabonais au président Bongo ne se limite-t-il pas à 14 940 euros, selon l'hebdomadaire Jeune Afrique ? Celui du président Sassou Nguesso n'est-il pas de 30 000 euros, comme l'indiquent d'autres sources ? Quant à Teodoro Obiang, ministre de l'agriculture et des forêts de son père, ne perçoit-il pas officiellement 5 000 dollars (3 400 euros) par mois, d'après des sources américaines ?

Des investigations plus approfondies auraient dépassé le cadre de l'enquête préliminaire de police. Elles supposeraient l'ouverture d'une information judiciaire et la désignation d'un juge d'instruction. Une telle perspective a été écartée par la décision de classement, notifiée le 15 novembre par le parquet de Paris.

Mais le dossier pourrait être rouvert si les associations parvenaient à déposer une nouvelle plainte, assortie cette fois d'une constitution de partie civile, comme elles en nourrissent le projet. Cette formule conduit automatiquement à la désignation d'un juge d'instruction, à condition que les plaignants prouvent leur "intérêt à agir".

Même si un juge d'instruction était désigné, de sérieux obstacles surgiraient immédiatement sur sa route. Outre l'immunité dont peuvent se prévaloir des chefs d'Etat en exercice – mais pas leurs familles –, la difficulté résiderait dans la mise au jour des opérations à l'origine d'éventuels détournements.

Il faudrait enquêter en Afrique, où des infractions auraient été commises, notamment dans les comptes publics. "La preuve que l'argent public a financé des dépenses privées se trouve dans le pays que contrôle précisément... le bénéficiaire", résume un spécialiste du dossier.

Trois des cinq régimes concernés bénéficient du soutien indéfectible de Paris. Cet appui, renouvelé récemment par Nicolas Sarkozy, ne devrait pas fondamentalement être remis en cause par la récente sortie de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la coopération, contre le "gaspillage des fonds publics" par certains Etats africains. Une enquête destinée à faire la lumière sur

d'éventuels "biens mal acquis" déborde rapidement des normes policières ou judiciaires. Elle suppose une véritable mise à nu de la relation franco-africaine.

L'insurrection d'Idriss Déby a été propulsée à Ndjaména par l'officier de la DGSE Paul Fontbonne. Les tortures infligées aux prisonniers politiques, sous Hissène Habré, ont peu de précédents. Sous Idriss Déby, l'ATPDH (Association Tchadienne pour la Promotion des Droits de l'Homme) " recense entre avril 1993 et octobre 1994, 754 tués, 453 blessés et 85 disparus. Dans 90% des cas, il s'agit d'exactions ou de massacres commis par la Garde Présidentielle " : 100 morts lors d'une manifestation de prière le 8 août 1993 sur une place de N'Djaména

Les francs maçons (ou « frères des lumières ») furent assez nombreux dans l'administration coloniale, notamment à Madagascar. Après la Seconde Guerre mondiale, les francs-maçons français en Afrique noire, notamment les fonctionnaires militèrent pour la plupart en faveur de l'indépendance des pays africains et de plus en plus d'Africains rejoignent les loges. Les francs-maçons français recrutaient aussi des Africains en métropole, où les étudiants noirs étaient fréquemment sollicités par les loges.

Un écrivain, le béninois, Olympe Bhely-Quenum a tiré de son expérience de ce genre de pratique un roman L'initié. Après 1960, l'année des indépendances, la franc-maçonnerie a continué à assumer, en s'africanisant et s'émancipant par rapport aux obédiences françaises. Dans la plupart des pays africains francophones, des obédiences nationales se sont créées, mais elles ont conservé des liens plus ou moins étroits avec les obédiences françaises, dont elles reflètent le clivage.

La franc-maçonnerie est multiple, voire morcelée, plus peut-être en France qu'ailleurs. Il y a une multitude d'obédiences. Malgré l'intérêt des francs-maçons français pour l'Afrique, seuls deux d'entre eux ont été à la tête du ministère de la Coopération, le socialiste Christian Nucci, membre du Grand Orient et le gaulliste Jacques Godfrain, initié à la Gnlf. Guy Penne, l'ancien conseiller aux Affaires africaines de François Mitterrand à l'Élysée de 1981 à 1986, aujourd'hui sénateur des Français de l'étranger, est membre du Grand Orient.

D'une manière générale, les obédiences nationales d'Afrique francophone sont issues de la fusion de loges du Grand Orient et de la Grande Loge de France qui existaient avant l'indépendance. C'est le cas au Gabon, au Cameroun, au Bénin, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Togo. Au Sénégal, les loges proches de ces deux institutions ont également conservé leur identité respective, mais la GNLF est également présente.

La plupart des obédiences liées au Grand Orient et à la Grande Loge de France participent aux Rencontres humanistes et fraternelles africaines et malgaches (Rehfam) qui se réunissent chaque année depuis 1992 dans une capitale africaine et auxquelles sont invitées ces loges françaises. Les dernières réunions ont eu lieu en 1996, en 1997 à Cotonou, en 1998 à Libreville, en 1999 à Lomé et en 2000 à Antananarivo.

Les francs-maçons n'ont jamais manqué d'ennemis (Hitler, Mussolini, Pinochet, Pétain) (tous ces dictateurs étaient d'ex francs maçons et voulurent détruire ce qu'ils savaient être une concurrence dangereuse pour leurs dictatures, tout comme les romains de l'antiquité, qui les chassèrent de Jérusalem 200 ans après la naissance du Christ).

En 1992, le Parti communiste français a exclu les francs-maçons de ses rangs. Quant au Vatican, sa position a quelque peu évolué. Du côté franc-maçon, rien n'interdit de pratiquer la religion de son choix, y compris au Grand Orient pourtant réputé laïque.

En 1963, Houphouët-Boigny a réprimé des francs-maçons ivoiriens sous le prétexte de complot

(Jean-Baptiste Mockey, Jean Konan Banny, Amadou Thair et Ernest Boka qui mourut en prison). Fily Dabo Sissoko, Hamadoun Dicko au Mali et Barry Diawando en Guinée sont des francs-maçons qui moururent en prison. L'ex-président Nelson Mandela, Tolbert et William Tubman sont des francs-maçons. Paul Biya était rosicrucien, selon la rumeur publique. Au Sénégal, on trouve des francs-maçons dans les sphères du pouvoir malgré l'hostilité d'une frange intégriste islamiste. Wal Fadjri et le Musulman s'en sont pris aux francs-maçons.

Tchad: Idriss Déby, l'allié insoumis de la France.

Une nouvelle fois, Le maître de N'Djamena s'est rétabli avec le soutien de l'Elysée. il entretient pourtant avec Paris une relation ambiguë, mélange de loyauté et de défiance.

La scène date du printemps 1978. Elle a pour décor la cantine de l'Institut aéronautique Amaury-de-La Grange, une école de pilotage logée dans un château proche d'Hazebrouck, au cœur de la Flandre française. Soudain, l'un des stagiaires africains, pris d'un accès de démence, dégaine son poignard de plongée et larde de profondes entailles deux camarades tunisiens. Mais le carnage tourne court: un sergent tchadien bondit sur le forcené et le maîtrise. Son nom? Idriss Déby. Celui-là même qui, assiégé trente ans plus tard en son palais de N'Djamena, vient de sauver in extremis son trône. Expulsé de France, l'enragé, venu lui aussi du Tchad, périt peu après à la tête d'une équipée d'insurgés, lors d'un vain assaut lancé sur... la présidence. Quant à Déby, il dut dès le lendemain de ce fait d'armes méconnu se délester de son couteau tribal, confisqué par la direction.

"Déby aime la France"

Aussi troublant qu'un rituel initiatique, l'épisode aura scellé l'union tumultueuse entre l'ex-puissance coloniale et le fils de berger de Berdoba, village proche de Fada (nord-est). Sur ce couple flotte une tenace odeur de poudre et de soufre. "Idriss Déby aime la France", tranche un de ses fidèles visiteurs. A la différence de son entourage, moins ouvert, lui connaît le pays et la langue." De fait, sept ans après avoir décroché dans l'Hexagone son brevet de pilote militaire, le jeune chef d'état-major d'Hissène Habré rallie l'Ecole de guerre de Paris. Plutôt qu'une faveur, un exil à demi doré, tant son mentor se méfie de ce rival.

L'homme a entre-temps changé de style. Oubliée, la bagnole d'occase qui hoquetait de Lille à Dunkerque via la Belgique ; éclipsé, le bistrot de Nicole, refuge des aviateurs en herbe. Sur les bords de Seine, place au coupé de dandy et aux costards tape-à-l'œil. Déby le survivant n'est pourtant jamais aussi à l'aise que dans son treillis de combat. D'ailleurs, la nostalgie des rezzous (raids éclairs) éclipse celle des années parisiennes, que le chef de clan zaghawa, peu loquace, n'évoque quasiment jamais.

Il a reçu des tombereaux d'armes

Juste retour des choses? En contrepartie de la dague confisquée jadis dans les frimas du Nord, le "soldat Déby", si souvent sauvé sur ordre de l'Elysée, a reçu au fil des ans des tombereaux d'armements. En ce mois de février 2008, le miraculé doit certes sa survie à sa pugnacité et à cette science innée de la guerre qu'admirent tant les galonnés bleu-blanc-rouge, mais aussi au concours décisif de Paris, pourtant saisi quarante-huit heures durant par le doute. "Soutien sans faille", claironnera sur le tard le ministre de la Défense, Hervé Morin. Sans faille, mais avec retenue : de la logistique, des munitions, du renseignement à foison, une assistance médicale, voire un coup de pouce des forces spéciales.

La dette de Déby envers ses parrains français vient de loin. En 1990, c'est avec le soutien de la DGSE – les services secrets – que l'officier en disgrâce, parti lui aussi du Darfour soudanais à la tête de sa colonne rebelle, conquiert N'Djamena et déloge Habré. "Je ne vous offre, jure-t-il alors, ni l'or ni l'argent, mais la liberté." Serment à moitié honoré depuis lors: dans un Tchad gangrené par la corruption, seule la caste du chef baigne dans l'opulence. Quant à la liberté, les

réfractaires n'ont que celle de se taire.

Feindrait-on l'amnésie à Paris? Lorsque Nicolas Sarkozy dénonce une "tentative de prise de pouvoir par la force" au détriment d'un président "élu", il oublie que le coup d'Etat de Déby n'a été purifié à trois reprises dans les urnes qu'au prix de la fraude puis d'un bricolage de la Constitution.

"On ne se fait aucune illusion sur le personnage, admet-on dans les coulisses de l'Elysée. C'est un tueur. Mais, s'il tombe, le pays sombre dans le chaos." Continuité de la République : en moins de deux ans, Paris offrira deux fois à son protégé aux abois de l'exfiltrer. Mais Nicolas Sarkozy s'attirera la même réplique que Jacques Chirac en avril 2006: "Non, merci. Je suis un soldat. Pour moi, c'est vaincre ou mourir."

Il appelle "solennellement" au déploiement de l'Eufor

Ombreux, le rescapé sait renvoyer l'ascenseur, quitte à dépêcher ses hommes auprès des contingents tricolores. Tel sera le cas au Congo-Brazzaville en 1997; ou, en 2003, en République centrafricaine, lors du putsch de François Bozizé, avalisé par l'équipe Chirac.

Soudé par les turpitudes passées et par leurs intérêts communs, Paris et Idriss Déby Itno – son patronyme officiel désormais – ont besoin l'un de l'autre.

Pour preuve, l'inflexion du discours du caïd tchadien sur l'Eufor, cette force européenne tenue à bout de bras par la France et censée sécuriser les confins est du Tchad, en lisière du Darfour. Initialement réticent, l'ancien pilote a lancé le 7 février un "appel solennel" au déploiement rapide de l'Eufor, gage d'une protection accrue contre les desseins de la junte de Khartoum et de l'alliance rebelle qu'elle parraine.

Fusionnelle, la liaison franco-tchadienne fut parfois orageuse. Notamment à la fin des années 1990. Coup sur coup, Idriss Déby ordonne le retour au pays du chef de file local de la DGSE et celui de l'attaché de défense de l'ambassade. Puis viendra le tour de l'ambassadeur lui-même, Alain du Boispiéan, déclaré persona non grata pour avoir émis publiquement sur l'intéressé des jugements peu amènes.

Le vrai motif du contentieux? L'abandon par Elf d'un projet d'extraction du pétrole tchadien, tenu alors pour trop coûteux. Précision d'un initié : "Le président, qui comptait beaucoup sur le géant pétrolier pour valoriser son or noir, n'a pas supporté ce retrait, signifié par Boispiéan au nom des autorités françaises." Rançon de cette tempête, la révision à la baisse de l'"accord de défense" de 1976, relégué au rang d'"accord de coopération militaire technique", lequel bannit en théorie toute intrusion sur le champ de bataille.

Une "colère sincère" envers l'Arche de Zoé

La France est aussi, pour Déby, le théâtre d'un drame intime: l'assassinat, en juillet 2007, de son fils aîné, Brahim, roué de coups puis étouffé dans un sac en plastique sur le parking d'un de ses immeubles à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Meurtre politique? Certes non. Le père avait depuis longtemps déchu cet héritier aux exécrables fréquentations, condamné un an plus tôt à six mois de prison avec sursis pour port illégal d'arme et détention de stupéfiants. "Celui-là, confiait-il parfois en privé, je ne sais pas quoi en faire." Si le naufrage de ce fils le navrait, sa mort l'affecte, même si le président n'en laisse rien paraître.

(Néanmoins cette grande peine sélective n'empêchera pas le général président DEBY de se mettre immédiatement en ménage avec sa bru, la femme blanche de ce fils assassiné dans la discrétion sur le parking d'un immeuble d'Ile de France, appartenant au général président éploré sélectivement) !

Fin 2007, l'équipée calamiteuse de l'Arche de Zoé enrichit la chronique tourmentée du tandem franco-tchadien. Saisi selon ses proches d'une "colère sincère", Déby fait monter les enchères. On l'entend hurler sans l'ombre d'une preuve au "trafic d'organes" et au "réseau pédophile". Mais il s'emploie aussi à déminer le terrain, en plaidant à Abéché, épice centre du séisme, pour le transfert des prévenus vers N'Djamena.

Il se peut d'ailleurs que Nicolas Sarkozy profite fin février d'un voyage en Angola et en Afrique du Sud pour solder le désastre et arracher la grâce des six condamnés à la faveur d'une escale dans l'ex-Fort-Lamy. Tissé de dépendance et de ressentiment, le lien ambigu entre l'ancien tuteur colonial et les potentats africains relève du dépit amoureux. Mais il y a, dans le dépit amoureux, moins de dépit que d'amour contrarié.

Epilogue : On peut voir avec cet article, que nos frères 3 points Français ne sont jamais loin de l'argent sale et des affaires puantes des frères escrocs Africains , et leurs investissements pharaoniques en Ile de France ne sont pas sans rapport avec leurs frères affairistes Français omniprésents !

Dans la bande défilante du site tchadactuel, on peut lire ceci : « Dans un communiqué transmis par une ONG, celle-ci qualifie d'illégal et illégitime le parlement tchadien. Elle s'apprêterait aussi à déposer une plainte contre **Deby**, ses proches et protégés pour détournement des biens publics. L'ONG a recensé au total plus de 132 immeubles et appartements appartenant à **Deby**, ses épouses et ses proches en **France** et en Belgique».

